

■ **Arrigo & Tonon**, à La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 147b, CH-645-4097783-3. Nouvelle société anonyme. Statuts du 16.12.2004. But: exploitation d'une entreprise de maçonnerie, béton armé, carrelage, génie civil, bureau technique, ainsi que toutes activités touchant au domaine de la construction; accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires ou des tiers, dans l'intérêt de la société. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Convocations et communications aux actionnaires: lettre recommandée aux adresses inscrites sur le registre des actions. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration d'un ou de plusieurs membres: Bucher Jean-Pierre, de Hochdorf, à Neuchâtel, président, Bucher Nicolas, de Hochdorf, à Flims, vice-président, Tonon Pietro, d'Italie, à La Chaux-de-Fonds, secrétaire, Bucher Gilles, de Hochdorf, à Peseux, et Jobin Stéphane, de Saint-Brais, à Corcelles-Cormondrèche. Signature individuelle du président ou collective à deux des autres membres du conseil d'administration. Réviseur: 'Fiduciaire Muller et Christe S.A.', à Neuchâtel.

Journal no 3110 du 20.12.2004
(02607940 / CH-645.4.097.783-3)